



# Note aux syndicats

## PROTECTION SOCIALE

### Formation des négociateurs de branche

---

**Date :** 7 et 8 juin 2006

**Heure :** 10h – 17h30 et 8h45 – 16h45

**Lieu :** **CFDT Bolivar**  
Salle 27  
47 – 49 avenue Simon Bolivar  
75019 PARIS  
Métro : ligne 11, station : Pyrénées

---

Comme annoncé dans la note aux syndicats n°28 du 23 janvier dernier, le plan d'action fédéral sur la protection sociale prévoit des dispositifs de sensibilisation et de formation adaptés à différents publics.

La formation des 7 et 8 juin concerne les **négociateurs de branche et de liaison** amenés à mettre en place la prévoyance collective, ou à négocier la révision des contrats, suite à la réforme de l'assurance maladie votée en 2004 par le Parlement.

S'articulant autour des thèmes de **la protection sociale complémentaire** et de **l'épargne salariale**, cette formation organisée en lien avec C<sup>3</sup> et la Confédération, allie expertise syndicale, pédagogie, et informations techniques. L'organisme de prévoyance IONIS interviendra à cet effet pour présenter les détails de son offre et les règles de déductibilité fiscales et sociales.

Outre les négociateurs de branche/liaison, et compte tenu du rôle des territoires pour les nombreuses PME de notre champ fédéral, **les responsables Protection Sociale désignés par les syndicats sont naturellement invités** à participer à cette formation. Rappelons l'importance de l'identification des responsables ou correspondants relais sur ce sujet. En effet, dans l'optique du rendez-vous sur les retraites en 2008, mais aussi parce que ce sujet touche tous les salariés à un moment ou à un autre (prévoyance, santé, retraite...), la constitution d'un réseau fédéral composé de personnes ressources sur la protection sociale est nécessaire à une prise en charge efficace de ces questions.

**PROTECTION SOCIALE**  
**FORMATION NEGOCIATEURS**  
**7 ET 8 JUIN 2006**

**JOUR 1**

<b>HORAIRE</b>	<b>THEME</b>
10H00 - 10H30	Accueil et Présentation de la journée
10H30 - 10H45	Que recouvre la Protection Sociale Complémentaire ?
10H45 - 11H00	Les inégalités de couverture (Droit Privé/Fonctionnaires/ Grosses et Petites Entreprises)
11H00 - 12H00	Un cadre pour la négociation Loi de mensualisation 1977 Loi Evin – Loi Veil Création de la CMU Contrats Responsables
14H00 - 14H30	Règles de déductibilités fiscales et sociales
14H30 - 17H30 dont pause	Déterminer les risques à couvrir et les niveaux de garantie souhaités

**JOUR 2**

08H45 - 09H15	Retour sur la veille
09H15 - 09H45	L'intérêt d'un accord de Branche
09H45 - 10H15	Les 3 modes de mise en place d'un accord d'entreprise
10H15 - 10H30	PAUSE
10H30 - 11H00	Choisir un organisme assureur La charte CFDT
11H00 - 12H15	La Prévention
14H00 - 16H30	<b>Négocier l'épargne salariale</b> Une de nos priorités syndicales Les principaux dispositifs Participation – Intéressement LE PERCO
16H30 - 16H45	Evaluation - Conclusion